

Intégration de mesures sur la jeunesse dans le projet de loi travail : reprise des préconisations du CESE en faveur des jeunes



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 14/04/2016

Le Conseil économique social et environnemental (CESE) se réjouit des mesures annoncées ce matin par le Premier ministre Manuel Valls pour lutter contre la précarité des jeunes à l'entrée sur le marché du travail qui reprennent directement plusieurs préconisations formulées dans ses avis.

La reprise de préconisations concrètes du CESE pour faire progresser les droits des jeunes

Dans la lignée des annonces faites par le gouvernement en mars dernier relatives à la création du droit universel à la garantie jeune, le Premier ministre a proposé ce matin la **création d'une garantie locative universelle pour tous les jeunes de moins de 30 ans sans condition**, elle aussi préconisée par le CESE dans son avis sur "[Le logement autonome des jeunes](#)" rapporté par Claire Guichet en janvier 2013 et reprise dans l'avis de mars 2015 [Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes de 2015](#).

Parallèlement, il a précisé que le **projet de loi égalité citoyenneté qui sera présenté mercredi en conseil des ministres, prévoit la garantie et l'accès facilité à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)**, conformément aux préconisations émises à plusieurs reprises par les travaux du CESE ([Droits formels/droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes de 2012](#) et [Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes de 2015](#)).

Enfin, le Premier ministre a annoncé la création pour la rentrée prochaine, d'une aide à la recherche du premier emploi qui accompagnera 131.000 apprentis et jeunes diplômés d'origine modeste, un accompagnement qui là encore fait écho aux recommandations du CESE ([L'emploi des jeunes](#), Jean-Baptiste Prevost).

Une mission sur la jeunesse confiée à un membre du CESE, seule assemblée de la République accueillant des représentants des jeunes

Lors du Comité interministériel égalité citoyenneté du 13 avril 2016, le Premier ministre, Manuel Valls a confié à Antoine Dulin la mission d'étudier et analyser tous les dispositifs d'aide spécifiques aux jeunes en vue de les simplifier.

Le groupe de travail aura pour mission d'identifier les complexités et les solutions de simplifications associées aux différentes étapes de la vie des 16-30 ans, dans l'objectif de **faciliter l'accès des jeunes à leurs droits, tout au long de leur parcours vers l'autonomie**. Il s'appuiera sur des auditions de jeunes usagers, d'acteurs de terrain et de praticiens de différentes structures (service public de l'emploi, structures d'orientation et d'information, organisations de jeunesse, représentants des collectivités territoriales etc.) Dans un premier temps, le groupe sera chargé d'identifier des axes d'améliorations pour les apprentis et les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation. Il s'agira de soumettre pour la première semaine de juin, une première série de propositions opérationnelles visant à simplifier les parcours administratifs et améliorer l'information délivrée aux jeunes. De nouvelles propositions seront ensuite attendues pour la fin de l'année.